

COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT POUR LE GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES

Période couverte par la présente communication sur l'engagement : de juin 2019 à septembre 2021

PARTIE I : DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU PAR NOTRE PRESIDENTE

Le 4 octobre 2021,

Le GIMELEC est le groupement des entreprises de la filière électronumérique française. Ses 200 membres génèrent 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires depuis la France et emploient 67 000 personnes en France. Ils conçoivent et déploient les technologies électriques et numériques pour le pilotage optimisé et sécurisé des énergies, des infrastructures, de l'industrie, des bâtiments et de l'électromobilité. A la conjonction de l'électron et de l'octet, l'engagement du GIMELEC en faveur de l'économie circulaire s'inscrit dans une volonté de développement des entreprises en France et à l'international.

Pour la quatrième fois depuis 2010 je suis donc heureuse d'annoncer que le GIMELEC réitère son soutien envers le Global Compact des Nations Unies. En dépit de la pandémie de covid-19, le GIMELEC réaffirme aussi son engagement en faveur des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Le présent document représente notre communication sur cet engagement et décrit les actions menées par notre organisation en ce sens sur la période 2019 - 2021. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,



Christel HEYDEMANN
Présidente

PARTIE II : DESCRIPTION DES ACTIONS

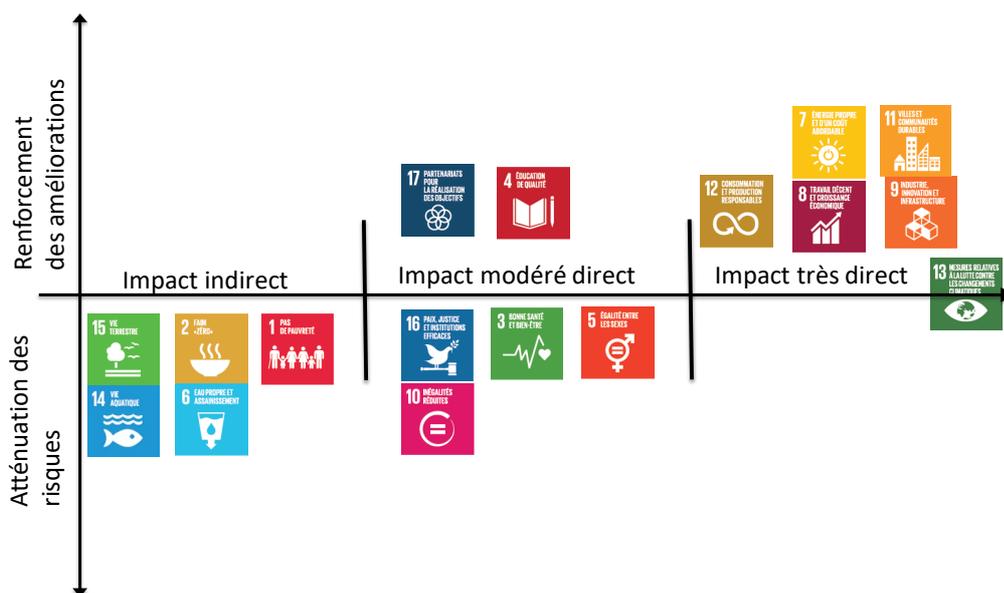
Promotion du Global Compact et de ses principes

Le GIMELEC utilise l'ensemble de ses canaux de communication pour mettre à disposition de ses parties prenantes les informations sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) impactés directement par les activités de nos membres :



Le GIMELEC diffuse systématiquement auprès de son réseau de 1200 contacts au sein des entreprises adhérentes les lettres mensuelles du Global Compact des Nations Unies et du réseau Global Compact français.

Dans le cadre de la promotion du Global Compact, une revue systématique par la Commission Environnement du GIMELEC de chacun des Objectifs de Développement Durable introduits début 2016 a permis de dégager le positionnement du secteur vis-à-vis de l'ensemble de ces objectifs. Ce positionnement global est destiné à aider chaque entreprise du secteur à adopter de façon pertinente ces Objectifs de Développement Durable.



Focus sectoriels



Promotion active de l'industrie du futur :

industrie40.fr le nouveau site de référence des solutions pour l'industrie 4.0 :

Champ d'application très large, technologies innovantes et changements profonds : le travail de sensibilisation pour convaincre l'industrie française de prendre le virage du 4.0 est indispensable. En lançant ce nouveau site de référence, le GIMELEC fait œuvre de pédagogie et s'inscrit dans une démarche écoresponsable durable. Nous y retrouvons entre autres, différentes technologies, des explications, des retours d'expériences, divers contenus visuels et des outils pédagogiques.

Global Industrie :

Évènement unique en France, le salon Global Industrie réunit l'ensemble de l'écosystème industriel en un même endroit. Après l'annulation de l'évènement en 2020 en raison de la crise du coronavirus, le GIMELEC était à nouveau présent du 6 au 9 septembre 2021 pour une édition placée sous le signe de la relance économique et de l'industrie circulaire 4.0. Cette année encore, le salon a pu réunir :

- **110 000 m²** d'exposition
- **1 500 exposants** couvrant l'ensemble de l'écosystème industriel et de la chaîne de valeur
- **27 305 visiteurs enregistrés**

Le GIMELEC est un partenaire institutionnel majeur de l'évènement auquel il participe activement par la fédération des différents acteurs et la création active de contenu avec les organisateurs. Global Industrie a d'ailleurs, pour la première fois, dédié un espace entier à la transition écologique nommé « Green Solutions » lors duquel nous avons pu présenter les technologies que nous promovons pour l'industrie 4.0.

Encourager une industrie innovante et circulaire :

Commissionnée par le GIMELEC, l'Alliance Industrie du Futur et leurs partenaires, Accenture Strategy publiait le 16 décembre 2019 l'étude « Industrie du futur 2025 ». Celle-ci révélait que près d'un tiers des entreprises interrogées n'étaient pas informées sur les technologies de l'industrie 4.0 et avaient peu déployé de solutions numériques. Ainsi, toujours dans l'optique d'une numérisation de l'industrie pour la rendre plus verte et circulaire, le GIMELEC travaille avec ses adhérents au déploiement des technologies piliers de cette industrie 4.0 telles que :

- **Le Virtual Commissioning (ou mise en service virtuelle) :** le virtual commissioning permet de virtualiser les étapes de conception, de test et de mise à l'épreuve des chaînes avant de les implanter physiquement. Cette technologie diminue ainsi les coûts de conception et de production permettant ainsi une baisse du bilan carbone et matière.
- **Le jumeau numérique :** c'est un clone virtuel d'un système physique ou d'un processus. Il permet d'améliorer le pilotage, la sécurisation et l'optimisation de lignes de production et des usines et la maintenance prédictive. Le jumeau numérique est un outil très intéressant notamment en matière de formation et de démonstration sur des systèmes complexes et difficilement duplicables ou transportables. Ainsi, on retrouve de plus en plus ces jumeaux virtuels sur nos salons. Le salon Global Industrie s'est notamment appuyé sur ces nouvelles technologies avec des showrooms virtuels, l'usage de réalité virtuelle permettant d'avoir des showrooms plus complets, en interaction directe

avec l'étranger et occupant moins d'espace. Fonctionnant en tandem, ces outils offrent donc de nombreuses possibilités :

- Améliorer la correction des process, la sécurisation et l'optimisation énergétique des chaînes de production
 - Une traçabilité accrue en intégrant d'avantage d'informations sur les composants, les fournisseurs et la production
 - Effectuer des maintenances préventives et allonger la durée de vie des appareils
 - Réduire les émissions de carbone en évitant les coûts de montage/démontage, de transport et de mise en service
- **L'edge computing (ou informatique en périphérie)** : il consiste en un maillage de micro-centres de données installés à la périphérie du réseau, permettant un traitement local et à la source des données. Grâce à la collecte et à l'analyse des données en temps réel, l'edge computing permet d'optimiser l'énergie utilisée pour la production, d'allonger la durée de vie des machines en effectuant des maintenances préventives, de générer moins de déchets en multipliant les contrôles qualité ainsi que de baisser la facture énergétique des bâtiments et sites de production. Le GIMELEC travaille également avec ses adhérents pour mettre ces offres sur le marché et travaille sur un indicateur de mesure de la numérisation de l'industrie et d'augmentation de l'efficacité énergétique. Par ailleurs, le déploiement de la 5G industrielle laisse entrevoir d'importants gains en termes de rapidité de collecte et d'échange des données. Elle permettrait également d'éviter les solutions filaires sur les sites industriels et ainsi d'économiser des matières premières.



Le GIMELEC soutient la transition vers des modèles énergétiques plus sobres, décarbonés, flexibles et compétitifs. Nous entendons accompagner nos adhérents dans cette démarche de transition énergétique et numérique en conjuguant les forces du numérique et de l'électrotechnique pour coupler, moderniser et sécuriser les réseaux en intégrant les productions renouvelables décentralisées.

Promouvoir une gestion active de l'énergie et les solutions de flexibilité :

- **Intégration des ENR sur les réseaux électriques et digitalisation** : le GIMELEC travaille à l'intégration des énergies renouvelables (ENR) des grandes centrales et petites centrales dans le réseau. Une des solutions pour cette intégration des ENR est la digitalisation des réseaux qui permet d'économiser des investissements de renforcement sur le réseau et par la même une réduction de leur impact carbone. Le fait de ne pas opter pour la digitalisation du réseau reviendrait à calibrer le réseau en fonction du pic maximal de consommation, qui est d'autant plus dur à prévoir pour les ENR.
- **Notre industrie œuvre pour une filière compétitive et innovante** : alors même que l'électricité pèse une part croissante dans le bilan énergétique, l'ensemble des taxes sur les infrastructures d'énergies fossile vont accélérer la transition vers un mix énergétique laissant plus de place à l'électricité. Or, dans ce contexte, notre industrie de construction des réseaux devient très stratégique puisque nos adhérents participent largement à ces infrastructures. Notre rôle est de le faire savoir, de maintenir une industrie compétitive et d'en faire un objectif européen. Sur le long terme, la garantie de maîtriser les coûts et l'accès aux technologies est d'être souverain sur ces segments, ce qui permettra une plus grande résilience énergétique.
- **Alternative au gaz SF6 (hexafluorure de soufre)** : gaz à fort potentiel de réchauffement climatique, plusieurs milliers de fois plus nocif que le CO2 mais fortement utilisé dans l'industrie car très isolant.

Il est notamment utilisé dans les chambres d'interrupteurs pour les systèmes de coupure à haute tension. Nous développons des solutions alternatives à ce gaz et travaillons à un scénario de transition vers cette technologie.

Agir ensemble en faveur de la transition énergétique :

Le 18 décembre 2020, ENEDIS et le GIMELEC ont signé une convention de partenariat pour agir ensemble en faveur de la transition écologique. Mobilisés sur les enjeux des mutations du système électrique, de la numérisation des métiers de l'électricité et des réseaux, de la nécessaire transition vers l'écoconception et des stratégies bas-carbone, Enedis et le GIMELEC se réunissent pour faire rayonner davantage la filière électrique française. Signée pour 3 ans, cette convention est centrée sur 4 engagements réciproques. Enedis et le GIMELEC s'engagent à aborder ensemble les questions de développement de la filière électrique française. Enedis ambitionne d'ici 2035 d'investir 69 milliards d'euros pour accompagner la transition écologique dans les territoires et entend s'appuyer sur les entreprises partenaires qui œuvrent à ses côtés pour mener à bien les transformations nécessaires.



Rendre le bâtiment plus efficace, durable et intelligent : dans le cadre du plan de relance le GIMELEC s'est mobilisé avec ses adhérents pour contribuer à la mise en œuvre du plan de rénovation énergétique massif du secteur du bâtiments. Le GIMELEC entend ainsi promouvoir l'innovation et les solutions électro numériques dans les bâtiments pour qu'ils soient plus performant à la fois économiquement et écologiquement. Le bâtiment est en effet un secteur incontournable pour atteindre l'objectif de neutralité carbone de la France pour 2050. Or, le parc de bâtiments existants est en grande partie non connecté et à faible performance énergétique. Le GIMELEC travaille ainsi activement à des solutions pour répondre à ces défis.

- **Développement d'outils pédagogiques :** le GIMELEC a développé des outils de compréhension à destination des propriétaires et exploitants de bâtiments présentant ce qu'est le pilotage énergétique et numérique d'un bâtiment. Ces outils servent notamment à expliquer comment mieux intégrer les nouvelles réglementations environnementales en vigueur. Le GIMELEC travaille par exemple sur des projets de simulateurs pédagogiques pour la rénovation des bâtiments par le pilotage énergétique et numérique. L'intérêt de cet accompagnement est de montrer les possibilités considérables d'économies d'énergie mais aussi de flexibilité et d'allongement de la durée de vie des équipements des bâtiments.
- **Indicateur GoFlex :** le GIMELEC a également développé un indicateur GoFlex qui permet d'évaluer la flexibilité énergétique, c'est-à-dire la capacité d'un bâtiment à s'effacer (consommer moins d'énergie) aux périodes de pointe électrique. Le GoFlex favorise ainsi la réduction de l'impact carbone des bâtiments puisque la collecte de données permet de calibrer précisément la taille du réseau et évite de surdimensionner ce dernier.
- **Accompagnement décret tertiaire et décret BACS :** le GIMELEC a apporté son soutien à l'Etat pour l'élaboration du Décret tertiaire qui fixe aux bâtiments tertiaires des objectifs ambitieux d'économies d'énergie d'une part et du Décret BACS (Building Automation and Control Systems) autrement appelé « système de pilotage des bâtiments », qui impose de s'équiper de ces systèmes avant 2025. Le

GIMELEC fournit également des éléments de pédagogie et de compréhension sur ces décrets pour les faire appliquer.

- **Smart EV-Scoring** : afin d'accompagner un recours croissant aux mobilités douces et notamment aux véhicules électriques, le GIMELEC a travaillé en collaboration avec la Smart Buildings Alliance (SBA) sur un cadre de référence R2S 4 Mobility accompagné d'un nouvel indicateur baptisé Smart EV-Scoring. Sur le modèle de l'éco-score ou, plus récemment, de l'indice de réparabilité, ce dernier permet de qualifier l'infrastructure de recharge déployée dans les bâtiments avec des niveaux allant de D à A.



Encourager des modèles de croissance durables et partagés :

Sujet transversal à l'ensemble de nos secteurs, l'économie circulaire est un incontournable des modèles économiques de demain. La direction économie circulaire du GIMELEC favorise ainsi la préservation des ressources et le pivot vers des modèles économiques intelligents adaptés aux besoins locaux et futur. A ce titre, nous nous engageons dans l'accompagnement de nos adhérents vers ces modèles et facilitons l'échange d'information et de bonnes pratiques au sein des entreprises.

- **Stratégie d'accompagnement réglementaire** : en 2020 la Direction Economie Circulaire et Développement Durable du GIMELEC a continué à soutenir les entreprises vers ce changement via le suivi de la réglementation et des réflexions plus stratégiques et prospectives. La direction a poursuivi son accompagnement auprès des membres dans la mise en œuvre de la réglementation environnementale via la rédaction de notes de synthèses et l'organisation de réunions dédiées sur les sujets d'actualité : substances, plan de travail éco conception, projet de règlement sur la taxonomie verte européenne, projet de loi Climat, etc. L'ensemble de ces notes de synthèse est par ailleurs disponible sur un espace « Sharepoint » accessible aux adhérents lancé le 1^{er} octobre 2021.
 - Le 10 février 2020 était publiée la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Le GIMELEC a entrepris plusieurs actions pour faire connaître et décrypter cette loi :
 - Décryptage de la loi auprès des adhérents, notes de synthèse et réunions dédiées
 - Contributions et suivi dans le cadre des consultations publiques sur les projets de décrets d'application
 - Points pédagogiques sur : l'interdiction de la destruction des invendus non alimentaires, les achats publics durables, les systèmes individuels de collecte et de recyclage, les fonds réemploi réutilisation
- **Suivi de l'évolution et analyse active de la législation** : le GIMELEC présente régulièrement les évolutions de la législation française sur l'économie circulaire aux organisations européennes dont le GIMELEC est membre (CAPIEL, CEMEP, ORGALIM, T&D Europe) et participe activement aux :
 - Mesures de relance
 - Rédaction de propositions en soutien à l'économie circulaire auprès du Gouvernement
 - Décryptage des mesures adoptées auprès des membres
 - Identification des mesures en faveur de la relance dans le Pacte vert pour l'Europe
 - Transmission de positions aux pouvoirs publics français dans le cadre des discussions sur la taxonomie verte

- **Recycler les déchets de bâtiment, projet de filière REP Bâtiment** : le GIMELEC est intervenu en 2020 à la conférence Finance et Impact « L'économie circulaire : demain, moteur de croissance mais quel financement pour aujourd'hui » en présence d'un large panel d'investisseurs. La Direction Economie Circulaire travaille aujourd'hui à la mise en œuvre d'un nouveau projet de REP PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment).



Formation aux métiers de demain :

Le GIMELEC s'est engagé avec les acteurs de la filière électrique (FFIE, FIEEC, IGNES, SERCE, Think SmartGrids, UFE, UIMM) et les pouvoirs publics (Ministère du Travail en coordination avec le Ministère de la Transition Ecologique) dans une étude prospective pour anticiper et accompagner les effets de la transition énergétique et numérique sur l'emploi et les compétences. Réalisée avec le cabinet PwC, cette étude a permis d'établir quelques chiffres clés :

- 600 000 personnes employées actuellement par la filière
- 30% des emplois sont en tension,
- 200 000 qui pourront être créés à horizon 2030

Cette étude comporte également un volet qualitatif sur les métiers en tension et les recommandations pour répondre aux enjeux compétences et métiers liés à la transition énergétique et numérique.

PARTIE III : MESURE DES RESULTATS

Promotion du Global Compact et de ses principes

<p><u>Publications</u></p> 	<p>Rapport d'activité 2019-2021 Plaquette institutionnelle 2019 Rapport RSE 2019 Brochures marchés : Exemple : Data Centers & Secure Power, le duo indispensable au développement du numérique</p>
<p><u>Evènements</u></p> 	<p><u>Exemples</u> : Global Industrie – 6-9 septembre 2021</p>
<p><u>Relations presse</u></p> 	<p>2019 - 2021 : 8 communiqués de presse 1 interview</p> <p><u>Exemple</u> : communiqué de presse sur le Plan de relance – https://gimelec.fr/filiere-electrique-600-000-emplois-mobilises-pour-contribuer-a-la-relance-2/</p>

<p><u>Site internet et réseaux sociaux</u></p>  <p>www.gimelec.fr</p>	<p>1 736 utilisateurs uniques/mois 5 438 pages vues/mois</p>  <p>GIMELEC sur LinkedIn : 3580 abonnés – 302 visiteurs uniques/mois – 60 posts GIMELEC sur Twitter : 3502 abonnés</p>
<p><u>Extranet</u></p> 	<p>Notifications et publications rassemblées dans une Newsletter mensuelle <u>Exemple</u> : diffusion systématique des lettres mensuelles du Global Compact réseau France et du Global Compact des Nations Unies.</p>

Focus Economie circulaire et développement durable

Environnement :

Fruit d'un travail collégial mené par un groupe d'expert en Analyse de cycle de vie (ACV), l'Association P.E.P, Ecopassport lance en 2021 la 4^{ème} édition de son PCR (Product Category Rules). Ce projet ambitieux a été avalisé et soutenu par l'ADEME. L'objectif principal donné à cette édition 4 a été d'intégrer les nouvelles exigences et recommandations de l'EN 50693:2019 qui concernent les EEE et celles de la norme EN 15804+A2:2019 qui concernent les produits de construction (indicateurs, module D...), tout en intégrant les nouvelles exigences des textes réglementaires français de la RE2020, et en tenant compte de celles définies par la Commission Européenne dans le cadre du PEF (Product Environmental Footprint).

Cette édition 4 du PCR, permet d'offrir aux industries des EEE engagées dans l'éco-conception un cadre robuste, reconnu et adapté aux exigences internationales, européennes et françaises. Les PSR qui complètent le PCR seront mis à jour progressivement afin d'accompagner encore mieux ces travaux. De plus, le PCR édition 4 servira de support transversal aux prochains travaux de production de PEFCR pour les EEE

Liste des adhérents du GIMELEC signataires du Global Compact :

ABB	2000-07-26	Nidec	2015-08-13
Atos	2010-07-14	Autodesk	2011-12-29
Automatique & Industrie	2015-09-07	Danfoss Group	2002-10-21
Eaton	2021-04-12	Engie	2000-07-26
Ensto	2013-07-24	ENVEA	2003-06-03
Landis + GYR	2020-01-07	Omron	2008-10-24
Mersen	2009-03-10	Michaud	2010-12-29
Rexel	2011-12-15	Seifel	2011-10-18
Wago-Contact	2011-12-23	Weidmuller	2011-12-15
Schneider Electric	2003-03-07	Sagemcom	2011-01-21
SPIE	2003-04-03	Seifel	2011-10-18
Groupe Socomec	2003-07-23	Groupe Cahors	2015-01-02
Siemens	2003-11-26	General Electric	2008-12-10
Hager	2007-04-09		
Nexans	2008-12-26		